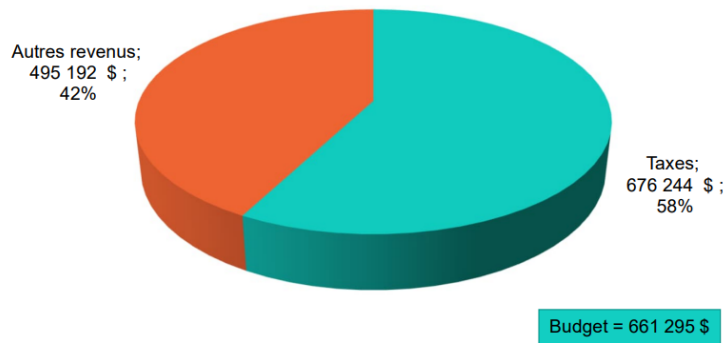


Rapport du maire aux citoyens

Chers citoyens et chères citoyennes, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants de la situation financière de la municipalité à la suite du rapport financier 2025 découlant du mandat de l'auditeur externe Lemieux Nolet, déposé le mardi 7 avril 2026, lors d'une séance ordinaire du Conseil.

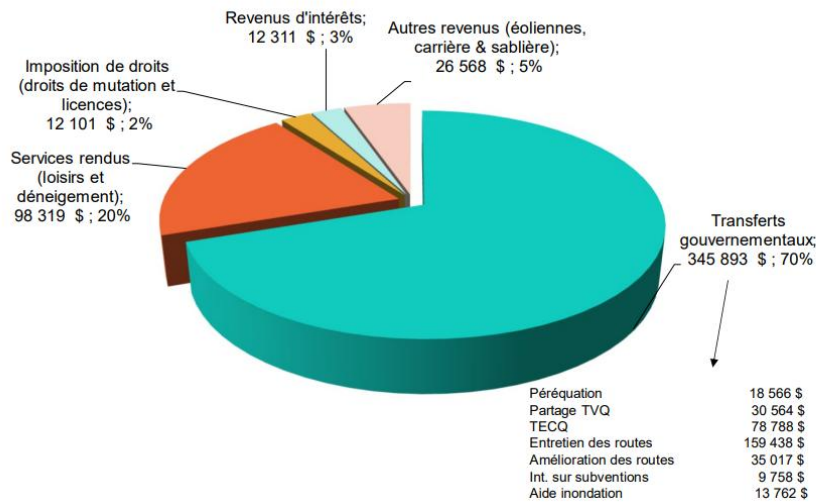
Revenus de fonctionnement totaux : 1 171 436\$

Saint-Nazaire - Revenus de fonctionnement totaux de 2025 (1 171 436 \$)



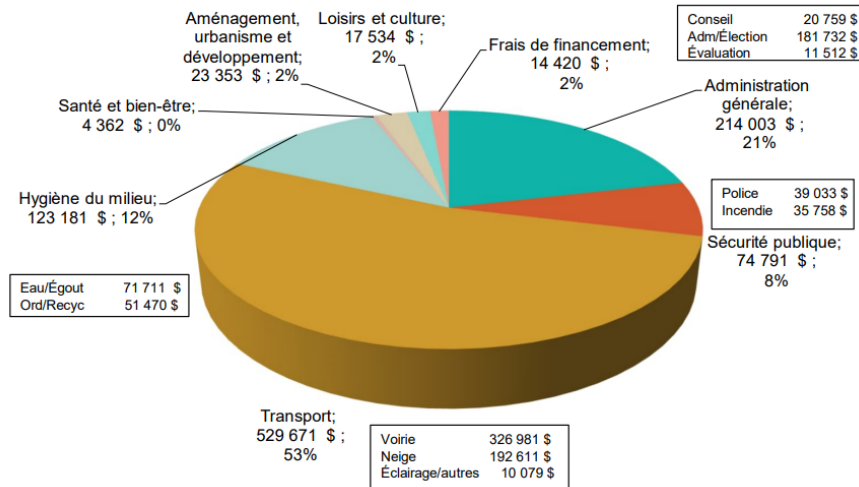
Détail des autres revenus : 495 192\$

Saint-Nazaire - Détail des autres revenus (495 192 \$)



Détail des charges réelles : 1 001 315\$

St-Nazaire - Charges totales de 2025 par secteur (1 001 315 \$) sans amortissement



Composition de certains excédents accumulés

Surplus non affecté : 619 316\$

Surplus affecté au service incendie : 21 176\$

Fonds de roulement : 60 644\$

Fonds réservé aux élections : 3 000\$

Pour 2025, la municipalité a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 102 037\$, principalement dû à des revenus supplémentaires de 29 092\$ et des dépenses non-effectuées de 69 240\$.

Les dettes à long terme de la municipalité s'élèvent à 526 578\$ au 31 décembre 2025.

Pour terminer, la valeur comptable nette des immobilisations est maintenant de 4 328 270\$.

Clément Fillion
Maire